

## ✔ Délibération n°4 05/04/24 Création d'une autorisation de programme "Espace 3000"

Monsieur le Maire,

Le montant de l'enveloppe budgétaire portée au vote aujourd'hui pour la rénovation de l'Espace 3000 suscite plusieurs préoccupations.

Bien que le projet soit resté inchangé depuis l'annonce de la fermeture d'urgence fin 2022, avec une réhabilitation structurelle, thermique et fonctionnelle, il est alarmant de constater une augmentation exponentielle des coûts. De 5 millions en avril 2022, à 12 millions en mars 2023, pour atteindre désormais la somme colossale de 24 millions.

Bien que le montant voté aujourd'hui puisse être ajusté, il est crucial de noter que le budget ouvert de 24 000 000€ TTC dépasse largement les 9 260 000€ Hors TVA estimés pour l'ensemble du marché, y compris les rénovations et les suivis.

Initialement, la rénovation semblait être un choix judicieux, coûtant un quart de la construction neuve. Toutefois, les dépassements actuels remettent en question cette option et nous incitent à envisager un nouveau projet, plus moderne et emblématique.

De nombreuses collectivités optent pour de nouveaux équipements dans des situations similaires, tel que la salle multi-activités de Quimper. Il est crucial de noter les risques imprévus associés à la rénovation, qui pourraient entraîner des retards et des coûts supplémentaires.

Un nouveau projet semble plus logique et durable à long terme. Cela permettrait d'envisager fièrement l'avenir de notre ville et d'accueillir notre équipe de basket dans des installations modernes et adaptées.

Avant de confirmer la rénovation, il est impératif de comparer objectivement les coûts et les délais avec ceux d'un nouveau projet.

Je vous encourage vivement à examiner le projet de la salle multi-sport et multi-activités de Quimper, afin de prendre une décision éclairée.

Par conséquent, en raison de la disparité budgétaire et de la procédure d'analyse des offres, nous voterons CONTRE cette délibération, à moins qu'une réflexion sur un nouveau projet ne soit envisagée.

Je vous soumets également quelques questions essentielles :

1. Pourquoi un tel écart entre le budget initial et celui budgété dans la délibération ? 24 millions d'euros TTC aujourd'hui, c'est quand même 4 fois plus qu'initialement estimé pour la rénovation.
2. Où en est aujourd'hui votre consultation ?
3. Qui a estimé le montant de votre consultation et du budget que vous souhaitez nous faire voter ?
4. Qui a confirmé aujourd'hui le choix de la rénovation dans le nouveau budget ?
5. Qui gère l'analyse des offres et la discussion avec les entreprises ?
6. À quelle date est prévu le choix du groupement (le 15 avril) ?
7. Y a-t-il un permis à venir sur les modifications esthétiques à venir ?
8. Quand sera déposé un permis nécessaire dans tous les cas pour ce projet ?

Je conclurai ici, mais je tiens à souligner l'importance de prendre le temps de découvrir le projet en cours de réalisation de la salle multi-sport et multi-activités de Quimper, en examinant son budget et son architecture. Car, il est important de réfléchir à la possibilité de passer à une nouvelle ère, tout en maintenant un budget identique.

Par conséquent, compte tenu de la disparité budgétaire et de la procédure d'analyse des offres, notre vote sera CONTRE cette délibération, à moins qu'une réflexion sur un nouveau projet ne soit envisagée.